

Bulletin d'histoire politique

Orientations politiques des mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes dans les comtés de Missisquoi et de Stanstead, 1834-1837

Denyse Beaugrand-Champagne



Volume 7, numéro 1, automne 1998

Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060282ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060282ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaugrand-Champagne, D. (1998). Orientations politiques des mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes dans les comtés de Missisquoi et de Stanstead, 1834-1837. *Bulletin d'histoire politique*, 7(1), 12-18.
<https://doi.org/10.7202/1060282ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Orientations politiques des mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes dans les comtés de Missisquoi et de Stanstead, 1834-1837¹

•••

Denyse Beaugrand-Champagne
historienne

Dans les quelques années qui précèdent les rébellions de 1837 et de 1838 le clivage patriotes/loyaux, particulièrement fort dans la ville et la région de Montréal, divise aussi la population anglophone des comtés de Missisquoi et de Stanstead (respectivement ces comtés comprennent les townships de Dunham, Saint-Armand (seigneurie), Stanbridge, Sutton; et Barford, Barnston, Bolton, Hatley, Potton, Stanstead) mais, dans ce cas, l'antagonisme politique se produit entre un mouvement d'alliance et un mouvement d'opposition au parti patriote. Les tenants du «plus grand bonheur pour le plus grand nombre» s'y disent plutôt réformistes que patriotes, ce qui indique une alliance entre eux et un parti patriote pour une bonne part identifié à Papineau et à la majorité française. Dans le cas de leurs adversaires, ils se sont d'abord dits défenseurs du *statu quo* constitutionnel, puis à la suite de la création des «Associations de réforme» chez leurs opposants, ils se déclarent aussitôt «Constitutional Reformers», c'est-à-dire pour des réformes, mais dans le respect de la constitution existante. Ce n'est qu'en 1837, avec la formation des corps de volontaires, qu'ils deviennent des «loyals».

L'image la plus classique, même si elle est contestée, présente les rébellions comme un mouvement canadien-français et on a tendance à croire qu'au niveau régional, le Bas-Canada de la zone seigneuriale et francophone est en conflit avec le Bas-Canada des sections anglaises des villes de Montréal et de Québec, et avec l'ensemble des townships. Dans une «Pétition des habitants des Cantons de l'est en faveur de l'Union» où les pétitionnaires se déclarent «de naissance ou d'origine Britannique», ils disent leur conception de leurs relations avec les Canadiens français. Selon eux, le Bas-Canada se divise en deux parties, «les seigneuries ou le Bas-Canada Français» et «les Townships ou le Bas-Canada Anglais». Le gouvernement de Londres se doit de les aider, écrivent-ils, pour mettre un terme à l'opinion

abusive «que les Canadiens d'extraction française doivent demeurer un peuple distinct, et qu'ils ont droit à être regardés comme une nation»². Pourtant dans la période pré-rébellion de 1834-1837, les comtés de Missisquoi et de Stanstead apparaissent parmi les comtés les plus actifs et les plus divisés du Bas-Canada³.

Au nord de l'État américain du Vermont et entre la tête du Lac Champlain (Baie Missisquoi) et le pays à l'est du lac Memphrémagog, les comtés de Missisquoi et de Stanstead sont situés dans une région neuve, et de colonisation récente. Ses habitants ont plus de liens culturels, familiaux et économiques avec les États de la Nouvelle-Angleterre qu'avec la zone seigneuriale. Ces comtés ont été défrichés d'abord par des Loyalistes réfugiés au Bas-Canada, et plus tard par des Américains qui étaient à la recherche de nouvelles terres ou de nouvelles opportunités économiques. Les concessions y sont tenues en franc et commun soccage, alors que la tenure seigneuriale est encore maintenue dans les régions de vieille colonisation⁴.

Les journaux régionaux jouent un rôle important pendant la période et ils constituent notre principale source pour reconstituer le débat qui oppose les deux mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes⁵. Les réformistes n'ont pas moins de quatre journaux pour défendre leur cause: le *British Colonist and St. Francis Gazette*, le *St. Francis Courier and Sherbrooke Gazette*, le *Missiskoui Post and Canada Record*, et le *Township Reformer*⁶. Le parti adverse aura trois journaux locaux, *Farmer's Advocate and Townships Gazette* et le *Sherbrooke Gazette and Township Advertiser*. Un troisième, le *Missiskoui Standard*⁷ est le plus important porte-parole de la cause constitutionnelle dans la région.

Les réformistes anglophones de Stanstead et de Missisquoi prennent constamment la défense des intérêts de la majorité canadienne-française contre ceux qu'ils appellent les «spéculateurs» et les «oligarchistes». Ce sont ces derniers qui alimentent la haine entre les deux communautés, par leur prétention à des privilèges. D'origine américaine pour une bonne part, ces réformistes défendent les institutions électives qui garantissent les droits de la majorité.

Pour leur part, les constitutionnels veulent empêcher la majorité francophone de prendre une plus grande part du pouvoir politique, selon le principe que le pouvoir revient de droit aux conquérants⁸. Selon eux, le vrai but du parti patriote serait, caricature *La Minerve*, «d'exterminer par la force brutale» tous les non-catholiques et toutes les personnes d'origine autre que française⁹.

Question des terres et tenure seigneuriale

Les questions des terres de la Couronne et de la tenure seigneuriale ont d'abord retenu en priorité l'attention. Pour les réformistes, les terres inocupées appartiennent de droit aux peuples qui habitent la province, et

l'octroi de 85 0000 acres de terre à la British American Land Company en 1832¹⁰, est une ingérence du gouvernement britannique dans les affaires intérieures de la colonie¹¹. Quant à la tenure seigneuriale, ils n'en demandent pas l'abolition, mais réclament qu'elle soit amendée, la préférant à la tenure anglaise en franc et commun soccage parce que cette dernière serait incomprise par tous¹².

Les questions de terre et de tenure sont, selon les constitutionnels, un faux débat puisque c'est le droit et le privilège des conquérants de disposer des terres de leurs nouveaux territoires comme bon leur semble¹³.

92 résolutions

Les réformistes considèrent que le contenu des 92 Résolutions est fondé sur des faits et des principes pour lesquels la majorité à la Chambre n'aurait pas mis sa réputation en jeu sans s'assurer des preuves de ce qu'elle avance¹⁴. Parmi ces résolutions, c'est la question de l'élection des membres du Conseil législatif qui est la plus discutée. Les réformistes veulent qu'on mette fin à la nomination des membres parce que cette pratique le rend irresponsable, inefficace et dépendant¹⁵. Ils veulent aussi que cesse le patronage du Colonial Office et que l'on abolisse les sinécures. Ils proposent aussi la création d'un tribunal spécial pour juger la conduite de tous les fonctionnaires¹⁶.

Les constitutionnels, pour leur part, voient les 92 Résolutions comme un appel à l'anarchie et à la révolution pour instaurer une république française sur le territoire bas-canadien alors que la population canadienne-française n'a pas l'intelligence pour comprendre les grands principes démocratiques¹⁷.

Chambre d'assemblée et représentation

Lorsque leurs adversaires accusent la Chambre de négliger le développement économique de la région des Cantons de l'est, les réformistes répondent que c'est plutôt le Conseil législatif qui rejette les projets de loi, et le gouvernement impérial qui permet l'établissement d'un monopole des terres¹⁸.

Pour contrebalancer le nombre de députés francophones, les constitutionnels réclament toujours une plus grande représentation à la Chambre. Ce n'est qu'au début de 1837, suite à la défaite des candidats réformistes aux élections partielles dans Stanstead et Drummond qu'ils cessent leur réclamation. Pour eux, cette victoire est le signe que les électeurs des townships ont quitté les rangs du parti de Papineau¹⁹.

Quant à la Chambre d'assemblée, on l'accuse de s'opposer au développement économique de la région en refusant de taxer les produits américains, et en encourageant les Canadiens français des seigneuries,

«a set of non-producers and quarrelsome disturbers [...] They are a kind of a nuisance and a weight on the country [...] and cannot be

supported much longer, because they are in the way and will not improve»²⁰.

La Chambre refuse aussi de développer les communications. Il n'y a qu'une raison à cela: «Lower Canada is French»²¹.

Commission Gosford

Les réformistes de Missisquoi et de Stanstead appuient d'abord la Commission Gosford, mais en juillet 1837 ils dénoncent avec force la conduite de l'enquête royale. Ils déclarent alors que la commission «était un vil subterfuge pour gagner du temps [...] qu'elle a cherché à atteindre son but par la flatterie et la déception», et que «le gouvernement de Lord Gosford [est] l'un des plus méprisables qui aient jamais existé en ce pays»²².

Les constitutionnels espèrent d'abord beaucoup de la Commission Gosford. Lord Gosford est peut-être membre du parti whig en Angleterre, mais il est avant tout Britannique et n'abandonnera jamais ses frères de sang du Bas-Canada²³. Ils déchantent rapidement et dès le mois de juin 1835, ils avertissent Gosford qu'ils prendront les armes s'il se plie aux demandes des Canadiens français²⁴. On parle même d'une conspiration contre les Britanniques, «there is a possibility of the existence of a black conspiracy against those of our blood...»²⁵. Jusqu'à l'automne 1837, la Commission Gosford sera harcelée et ouvertement critiquée par les constitutionnels. Mais à la veille du premier coup de feu ceux-ci n'auront que des louanges pour cette commission.

Attachement à l'Empire britannique/liens avec les États-Unis

De 1834 à 1837, les réformistes proclament leur attachement à la Couronne et à la Constitution britannique et ils accusent l'administration coloniale de préparer, par son attitude, la séparation de la colonie d'avec l'Empire²⁶. Quant au lien avec les États-Unis, ce n'est qu'en juillet 1837 qu'une assemblée, majoritairement composée de colons d'origine américaine, déclare qu'il faut encourager le libre-échange entre les deux pays et les relations avec ce peuple, «uni avec nous par les liens du sang et sur la sympathie duquel nous pouvons compter avec assurance, en cas de lutte pour défendre nos droits»²⁷.

Les constitutionnels vont bien sûr vouloir conserver les liens avec l'Empire et ils demanderont l'intervention de Londres dans les affaires intérieures de la colonie²⁸. Si le Canada doit se séparer de l'Empire, la décision sera prise par les Canadiens anglais et non par les Canadiens français, car jamais la population anglophone au Bas-Canada n'acceptera de former avec les «enfants du sol» une seule population.

«when the “people of this province” bid farewell to their protecting parent, Mr. Papineau may rest assured that the Townships can be ruled only by Englishmen. [...] When a separation from the mother

country shall be agitated, it will be agitated effectually only by Englishmen. Let the government understand it»²⁹.

Mais au pire, c'est à dire que le pouvoir soit finalement entre les mains des Canadiens français, les constitutionnels préféreraient, en dernier recours, se joindre aux États-Unis. Là les habitants, quoique républicains, sont après tout de descendance britannique: «if we cannot have the government of England, we shall at least have the government of Englishmen»³⁰.

Résolutions Russell... et recours aux armes

À la suite de l'annonce des Résolutions Russell, les réformistes identifient la situation du Bas-Canada à celle des 13 colonies américaines avant l'Indépendance, avec cette particularité que la Grande-Bretagne refuse, selon eux, les demandes des patriotes en grande partie parce que la majorité de la population est française d'origine. Ils se disent déterminés à ne pas plier devant les décisions du gouvernement impérial³¹.

Les constitutionnels craignent que les résolutions Russell ne soient pas suffisantes et que des modifications au Conseil législatif aggravent la situation des Britanniques au Bas-Canada³². Ils voient d'un mauvais œil l'intention des patriotes de faire appel au Congrès américain. Une telle conduite leur paraît être synonyme d'un appel à prendre les armes, mais ils se disent prêts à toute éventualité: «the sooner the better»³³. À l'automne 1837, lorsque la crise atteint son paroxysme, les constitutionnels lancent un dernier avertissement aux Canadiens français. Selon eux, tous les Américains et tous les Britanniques du Bas-Canada malgré leur point de vue différent vont finalement s'unir pour garantir que «the children of the soil, the frogs blowing themselves up to vie with the ox, shall never be the masters of the noble St. Lawrence»³⁴. C'est d'ailleurs en novembre 1837 qu'ils forment des corps de volontaires pour défendre le gouvernement contre la «French Rebellion»³⁵.

Le discours de rassemblement des patriotes de Montréal est bien reçu par les réformistes de Missisquoi et de Stanstead mais rejeté par les constitutionnels, pour qui la patrie ne peut pas être celle d'une majorité française. Dans le discours réformiste, cet État ne peut être qu'un État démocratique où le pouvoir devrait être entre les mains de la majorité, donc des Canadiens français. Chez les constitutionnels, le cœur de l'argumentation, sur l'équilibre des pouvoirs à l'intérieur de l'État, renvoie aux origines et aux droits des conquérants. Ils n'ont de cesse de rappeler à leurs adversaires l'incongruité d'un État conquis par le sang britannique et qui serait contrôlé majoritairement par les descendants des Français.

Même dans ces deux comtés presque exclusivement anglophones, l'attitude à prendre face à la majorité française, à la Chambre d'assemblée et au

Bas-Canada, est au cœur de toutes les discussions, la question des origines étant très liée à celle de la formation et de l'évolution de l'État colonial.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cet article reprend essentiellement, et en beaucoup plus bref, un chapitre de notre mémoire de maîtrise, *Les mouvements patriote et loyal dans les comtés de Missisquoi, Shefford et Stanstead, 1834-1837*, Université du Québec à Montréal, 1990.
2. Arthur G. Doughty et Norah Story, *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada 1819-1828*, Ottawa, 1935, p. 132-138.
3. Déjà en 1831, le député de Stanstead, Ebenezer Peck réclamait le rappel du *Canada Tenure's Act* et proposait plutôt un amendement à la tenure seigneuriale. En novembre 1834, les deux candidats réformistes, Marcus Child et John Grannis sont élus, avec une importante majorité, députés du comté de Stanstead. Pour bien marquer l'importance de cette victoire et d'autres qui suivront, L.-J. Papineau, E. B. O'Callaghan, C.-O. Perrault, T. S. Brown, A.-N. Morin et d'autres chefs du parti patriote visiteront la région à plusieurs reprises. Le 4 juillet 1837, jour de la fête de l'Indépendance américaine, les réformistes de Missisquoi organisent une grande manifestation à laquelle assistent près de 1000 personnes. Ils y choisissent des représentants pour l'assemblée des Six Comtés. Ce même mois, les réformistes de Bolton et de Potton dénoncent publiquement les Résolutions Russell, comme le font la plupart des comtés du Bas-Canada, et élisent eux aussi des représentants pour la Confédération des Six Comtés du 23 octobre 1837 à Saint-Charles. Voir notre mémoire de maîtrise, *op. cit.*, chapitre II.
4. Sur la colonisation de cette région voir J. I. Little, *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'est*. Société historique du Canada. Ottawa, 1989, p. 5 et suiv.
5. Certains journaux régionaux ont été conservés intégralement; pour d'autres, ne subsistent plus que quelques numéros, tandis que quelques-uns ont totalement disparu. Certains articles de ces journaux disparus ont été repris par les journaux de Montréal.
6. *British Colonist and St. Francis Gazette* (BC), publié à Stanstead Plain de 1823 à 1834; *St. Francis Courier and Sherbrooke Gazette* (SFC), publié à Sherbrooke de 1831 à 1835; *Missisquoi Post and Canada Record*, publié à Stanbridge East de 1834 à 1836; *Township Reformer* (TR), publié à Stanbridge East de 1836 à 1837.
7. *Farmer's Advocate and Townships Gazette* (FA), publié à Sherbrooke, de 1834 à 1837; *Sherbrooke Gazette and Township Advertiser*, publié à Sherbrooke, de 1837 à 1838; *Missisquoi Standard* (MS), publié à Frelighsburch de 1835 à 1839.
8. Lettre signée «S.D.» au MS, 9 juin 1835.
9. *La Minerve* (MIN), 5 mai 1834.
10. Sur la British American Land Company, voir J. I. Little, *Nationalism, capitalism and colonization in nineteenth century Quebec: the upper St. Francis district*, McGill-Queen's University Press, Montreal, 1989, p. 36 et suiv.
11. MIN, 23 février 1835. Voir aussi SFC, s.d., cité par *The Vindicator and Canadian Advertiser* (VIN), 20 janvier 1835.
12. Robert Christie, *History of the Late Province of Lower Canada*, Québec, John Lovell,

1848-1855, vol. 3, p. 494-495.

13. Lettre signée «S.D.» au MS, 9 juin 1835.

14. VIN, 20 mai 1834.

15. VIN, 31 janvier et 6 mai 1834, traduction dans *Le Canadien*, 9 mai 1834; MIN, 23 février et 27 juillet 1835.

16. MIN, 23 février 1835.

17. *L'ami du peuple de l'ordre et des lois*, 10 mai 1834; FA, s.d., cité par MS, 5 janvier 1836.

18. VIN, 26 juillet 1836.

19. MS, 7 février 1835.

20. Lettre signée «Truth» au *The Quebec Gazette*, s.d., cité par MS, 12 janvier 1836.

21. MS, 2 août 1836.

22. TR, s.d., cité par MIN, 13 juillet 1837.

23. MS, 1 septembre 1835.

24. MS, 30 juin et 6 octobre 1835.

25. MS, 26 janvier 1836.

26. VIN, 4 mars 1836.

27. TR, s.d., cité par MIN, 13 juillet 1837.

28. *Montreal Herald for the Country*, 8 mai 1834.

29. MS, 1 décembre 1835.

30. MS, 1 septembre 1835.

31. TR, 2 mai 1837.

32. MS, 2 mai 1837.

33. MS, 13 octobre 1837.

34. MS, 17 octobre 1837.

35. TR, 21 novembre 1837.